

**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Projet d'autorisation de création  
d'une Unité Touristique Nouvelle  
sur la commune de Rougon  
en vue de la requalification du camping municipal  
Verdon-Carajuan

Par arrêté préfectoral du 26 août 2015 a été prescrite la mise à disposition auprès du public du dossier présenté par la commune de Rougon, relatif au projet de création d'une Unité Touristique Nouvelle (UTN) sur la commune de Rougon en vue de la requalification du camping municipal Verdon-Carajuan.

Ce projet prévoit :

- La réduction de 100 à 93 emplacements de tentes/caravanes ;
- L'installation de 11 cabanes forestières, en habitats légers de loisirs, en ossature bois, d'une superficie utile de 6 m<sup>2</sup> réparties sur deux espaces distincts du camping ;
- L'aménagement d'un espace non clos mais couvert pour abriter une buvette ainsi que sa terrasse ;
- La construction de deux abris non clos mais couverts de 45 m<sup>2</sup> réservés au barbecue ;
- La requalification du bloc sanitaire et l'intégration paysagère des poubelles et coffrets techniques ;
- Un rapprochement de la voie de secours existante du camping ;
- La pose de clôtures « ganivelles » ;
- L'aménagement d'une huitaine de places de parking en entrée du camping ;
- L'élargissement du cheminement piétons ;
- Des plantations dans le cadre de l'aménagement paysager.

La mise à disposition du dossier auprès du public est prévue du mardi 15 septembre 2015 au vendredi 16 octobre 2015 inclus.

Le dossier sera déposé et tenu à la disposition du public, pour qu'il en prenne connaissance et puisse y consigner ses observations éventuelles sur un registre ouvert à cet effet :

- en mairie de Rougon, les lundi, mardi et vendredi de 9 h30 à 12h30
- en sous-préfecture de Castellane, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14h15 à 16 h
- en préfecture de Digne les Bains (BCIDE) du lundi au vendredi de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 16 h.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr) (onglet publication/enquête publique/autorisation et avis/U.T.N).

Le projet d'autorisation de cette unité touristique nouvelle sera examiné par la commission spécialisée du comité de massif des Alpes le vendredi 27 novembre 2015.